

Compte rendu CSAL du 30 juin 2023



Le CSAL a débuté dans une ambiance particulière suite à l'incendie qui a touché le centre des Finances de Cenon. Mr Barreault et Mr Cabanel se sont rendu sur place avant de rejoindre la réunion. Une aide psychologique doit être proposée aux agents. Le site devant être réhabilité avant de pouvoir rouvrir, la Direction cherche des solutions pour les agents et l'accueil des usagers (télétravail, nouveau local ou accueil sur d'autres sites).

➤ Élection du conseil médical

Vos représentants CGT élus au conseil médical sont :

Bruno Sagaspe, Murielle Allard et Laurent Gadai-Moraud

➤ Nouveau médecin du travail

Le Dr Roncier remplace le Dr Demette

➤ Démantèlement des services : il ne restera plus rien ou presque

La CGT Finances publiques 33 n'a de cesse de dénoncer le manque de moyens humains dans les services.

Après le démantèlement du réseau avec le NRP, ce sont maintenant les missions de l'ensemble des services qui vont être mises à mal par le nouveau Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM) ou plutôt devrait-on dire « **cadre d'objectifs sans moyens** » !

80 pages en ligne sur Ulysse pour nous expliquer comment faire plus et mieux avec moins d'agents (3000 suppressions de postes sont prévues au niveau national entre 2022 et 2027).

La Gironde ne sera pas épargnée. Déjà en 2023 la Gironde a été largement sous dotée en personnel. Il manque après les mouvements de mutation plus de 80 emplois B et C impactant de fait l'ensemble des services déjà en manque de personnel et en souffrance.

Si la Gironde n'a pas été pourvue de suffisamment d'agents fonctionnaires pour couvrir les vacances d'emplois, en revanche elle a obtenu des crédits supplémentaires pour l'embauche de vacataires et de contractuels...

Les fonctionnaires se voient remplacés par des emplois précaires pour tenter de faire fonctionner des services déjà bien mal en point.

➤ SIP

La Direction Générale n'étant jamais en manque d'inspiration, elle compte maintenant définir de nouvelles organisations types à l'instar de la note publiée concernant les SIP.

Si la Direction considère cette note de manière positive car elle valoriserait notamment les travaux de tenue des fichiers qui jusque là passaient inaperçus, la CGT Finances Publiques 33 ne peut pas partager cette vision idyllique.

Les SIP sont en train de se vider progressivement de l'essence même de leurs métiers (après le transfert du foncier vient maintenant celui du recouvrement contentieux).

On assiste à une perte de technicité qui ne pourra que s'accroître avec le traitement massif de listes, et l'extension de l'accueil « d'orientation » aux questions non fiscales.

Il est à craindre que les SIP deviennent un hybride entre centre de contact géant et Maisons France Services.

De même si la Direction estime que la note laisse du temps et de la souplesse pour la mise en œuvre de la nouvelle organisation, il est utile de rappeler qu'elle fixe le 1^{er} palier fin 2024 c'est à dire l'année prochaine !

Nous n'avons là encore pas la même conception de la notion de temps et de souplesse, d'autant qu'en Gironde un sujet se pose quant au dimensionnement prévu des antennes et des sièges puisque sur le département certaines antennes comptent davantage d'agents que les sièges (SIP Lesparre-Mérignac et SIP Blaye-Libourne).

➤ GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers)

La direction reconnaît les difficultés rencontrées par les agents : application qui fonctionne mal, indisponibilité du réseau et problèmes techniques non solutionnés.

Et comme si cela ne suffisait pas, les agents se sont vus confrontés à une difficulté supplémentaire : les appels au numéro national sont coupés en cours de conversation pour que les usagers puissent répondre à une enquête de satisfaction !

Le SDIF croule sous les e-contacts (plus de 30 000) tandis que les SIP ont subi 3 campagnes lourdes en quelques mois : GMBI, indemnité carburant et campagne déclarative.

La direction a déjà conscience que la campagne des avis sera compliquée pour les SIP...

Solution de la Direction : affecter des vacataires et diffuser une procédure de « bidouillage » du statut des e-contacts pour sauver les statistiques !

Rappelons une chose évidente : seule une réponse appropriée à la question de l'utilisateur évite qu'il ne réitère sa demande !

➤ SIE

Le transfert des missions des SIE girondins à d'autres départements va se poursuivre.

En effet, le transfert des avisirs et de la CFE à l'antenne de Dax n'est qu'un début.

La Direction envisage déjà le transfert de nouvelles missions comme les procédures collectives.

Sachant que le pôle national de quitus dont la création a été reportée devrait finir par voir le jour et que le recouvrement unifié est en cours, que restera-t-il dans les SIE ?

➤ SGC

Fusion de la gestion des budgets ASA DFCI : 70 budgets seront maintenant gérés par les 2

SGC de Paulliac et Belin Beliet sans affectation d'agent supplémentaire.

Quant au SGC de la Réole et à la trésorerie hospitalière de Cadillac qui sont en difficultés face à la charge de travail ils se verront dotés de contractuels.

Pour la CGT Finances Publiques 33, le recrutement de contractuels pour effectuer les missions de services public n'est pas satisfaisant. Rappelons qu'il faut en 1^{er} lieu former ces contractuels alors qu'ils ne sont pas amenés à rester de façon pérenne sur la mission.

Pour la CGT Finances Publiques 33, seul le recrutement massif d'agents sous le statut de fonctionnaire permettra de sortir les services des difficultés actuelles.

➤ **Réunions bilan télétravail**

Les réunions de bilan concernant le télétravail ont débuté et se dérouleront durant l'été.

➤ **Questions diverses**

La CGT a tenu à rappeler à la Direction l'obligation d'affichage des dispositions légales relatives au harcèlement moral et sexuel sur les lieux de travail.

En effet, si certains sites ont effectivement affiché les dispositions légales et les peines encourues, d'autres sont à la traîne.

Une fois de plus, la Direction a tenté de s'éclipser en cours de réunion.

Pour la CGT Finances Publiques 33 cette façon de faire qui devient la norme depuis plusieurs CSAL n'est pas acceptable et nous avons tenu à rappeler qu'une instance où il ne reste plus que les organisations syndicales n'a pas d'intérêt.